

Le monde entier s'est lancé dans la course pour trouver un vaccin et des traitements sûrs et efficaces contre le Covid-19. Lorsqu'ils seront prêts, ce vaccin et ces traitements doivent être mis à la disposition de tous ceux et toutes celles qui en ont besoin, quels que soient leur nationalité ou leurs moyens financiers. Seule une distribution mondiale équitable des vaccins contre le Covid-19 permettra de mettre fin à la pandémie plus rapidement. Alors que les dirigeants et dirigeantes du monde multiplient les accords avec les entreprises pharmaceutiques qui travaillent à l'élaboration de candidats vaccins, nous posons toujours la même question : **cet accord nous rapproche-t-il ou nous éloigne-t-il d'un accès équitable au vaccin ?**

Le nouveau Test d'accès au vaccin de ONE répond à cette question, en attribuant, selon une méthodologie détaillée, une note à chaque pays et chaque accord passé avec les entreprises pharmaceutiques :

- **Priorisation** : cet accord est-il aligné sur les directives mondiales concernant la priorisation de l'allocation parmi les populations à risque ?
- **Échelonnement** : cet accord permet-il une distribution progressive des doses ?
- **Transparence** : les processus de passation de marchés sont-ils transparents du début à la fin ?




Chaque indicateur peut rapporter jusqu'à 2 points avec un total possible de 6 points. **Voici comment cet accord se positionne :**

### RESUME DE L'ACCORD

**Les parties concernées** : AstraZeneca et la Commission Européenne

**Date**: 13 juin 2020

**Termes du contrat** : AstraZeneca a conclu un accord avec la CE pour fournir jusqu'à 400 millions de doses du vaccin COVID-19 de l'Université d'Oxford à d'autres pays européens qui souhaitent participer à l'initiative, avec des livraisons à partir de fin 2020, sans but lucratif.

METRIQUE	NOTE	MOTIF
<b>Priorisation</b> 	0	400m de doses permettraient de vacciner près de 45% de la population de l'Union Européenne en se basant sur un schéma à 2 doses, dépassant donc le seuil d'allocation initial de 3% et le seuil de priorité pour les populations vulnérables de 20%.
<b>Échelonnement</b> 	0	L'accord ne spécifie pas les délais, ne prévoit pas une livraison échelonnée des doses ni la possibilité d'obtenir des doses supplémentaires dans un second temps. Dans l'idéal, les accords devraient permettre à d'autres pays de bénéficier premières doses de vaccins produites et des approvisionnements futurs au fur et à mesure de la production du vaccin.
<b>Transparence</b> 	0	La CE n'a pas publié les détails ni des termes du contrat, ni du prix fixé. AstraZeneca n'a pas non plus publié son modèle de tarification.

Note totale : 0/6

Cet accord ne garantit pas que les premières doses de vaccin disponibles ne soient pas monopolisées par l'UE. Les prochains accords pourraient être améliorés en s'alignant sur les directives de distribution équitable et échelonnée du vaccin à l'échelle mondiale. AZ pourrait également clarifier la façon dont ils ont fixé le prix de leur vaccin par rapport à leurs coûts de production. Nous veillerons également à ce que des doses supplémentaires ne soient pas achetées avant que d'autres pays aient eu la chance de conclure un accord et ainsi bénéficier d'une partie du premier stock de vaccin disponible.



▲ Entrave l'accès au vaccin

Contribue à améliorer l'accès au vaccin ▲